

**Règlement du jeu « La Semaine Idéale »**  
**Organisé par IDEE ALSACE**  
**Du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2009**

**ARTICLE 1**

L'association Alsace Qualité/IDEE ALSACE dont le siège social est situé au 2 rue de Rome Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim, organise un jeu qui permet de gagner de nombreux cadeaux.

**ARTICLE 2**

Ce jeu est ouvert à tous les collaborateurs des entreprises adhérentes à la charte IDEE ALSACE, résidant en France Métropolitaine.

**ARTICLE 3**

Pour jouer, chaque participant devra retourner le coupon réponse ou le remplir sur le site WEB IDEE ALSACE dont l'adresse électronique est : [www.ideealsace.com](http://www.ideealsace.com), le jeu étant accessible à partir de la page d'accueil du site WEB IDEE ALSACE.

**ARTICLE 4**

Pour concourir :

Il convient de s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription afin de pouvoir vous envoyer votre lot.

Les réponses adressées avec des informations manquantes ne seront pas prises en compte. La participation est limitée à une par collaborateur.

REGLEMENT DU JEU

« La Semaine Idéale »

**ARTICLE 5**

Les collaborateurs ayant rempli le coupon réponse participeront au tirage au sort qui sera effectué au plus tard le 16 Avril 2009 et désignera 10 gagnants.

**ARTICLE 6**

Ce jeu est doté de 10 prix

Du 1er prix au 10ème prix : Un Diagnostic de performance énergétique, un lot de 3 DVD, un panier responsable, un mois d'abonnement aux transports en commun et six fois un DVD (valeur commerciale: 9 euros).

Les gagnants recevront leur dotation par courrier envoyé à l'adresse postale qui sera demandé suite au tirage au sort, au plus tard dans les 60 jours suivant le tirage au sort.

Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre d'autres objets ou prestations quelle que soit leur valeur, ni même contre des espèces.

Si un gagnant ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son prix, il n'aurait droit à aucune compensation.

**ARTICLE 7**

IDEE ALSACE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement ou de coupures de communication, de difficultés de connexion ou de panne du serveur des sites WEB de IDEE ALSACE.

**ARTICLE 8**

Le règlement complet du présent jeu pourra être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en fera la demande par écrit en indiquant ses nom, prénoms et adresse à :

Alsace Qualité/IDEE ALSACE, 2 rue de Rome, Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim

**ARTICLE 9**

Le destinataire des informations contenues dans le Jeu est la Société Organisatrice.

Le participant dans le cas où il ferait parti des gagnants autorise Alsace Qualité/IDEE ALSACE, à titre gracieux, à utiliser librement ses noms et prénom, dans le cadre de la mise en ligne de la liste des gagnants du présent jeu.

**ARTICLE 10**

Alsace Qualité/IDEE ALSACE se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler purement et simplement le jeu en raison de tout événement indépendant de sa volonté.

**ARTICLE 11**

Le présent règlement est soumis exclusivement à la Loi Française.

**ARTICLE 12**

Toute participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.